

APPEL AUX DONS

Vous êtes chef d'entreprise, vous avez des salariés.

Vous êtes le premier à être conscient de l'importance de la stabilité de vos salariés.

Parfois, les aléas de la vie (changement de ville, divorce, fin de bail, etc) mettent certains salariés dans des situations précaires avec perte de logement qu'ils n'ont pas choisies.

Ces événements peuvent les mettre en rupture par rapport à leur travail et à la société.

Leur apporter une solution immédiate d'hébergement et les aider à se réorganiser leur permet de passer ces épreuves tout en continuant d'accomplir leur travail.

Que vous assistiez ou non à la Soirée de Gala de l'UCER, vous pouvez aider concrètement à augmenter les capacités d'accueil pour ces salariés.

Par avance, merci pour votre engagement.

GRÂCE À VOS DONNS

De nombreux salariés en détresse pourront trouver une solution d'urgence le temps de s'organiser.

COUPON OFFICIEL DE REMISE DE DONNS

au profit de l'opération «Hébergement des Salariés sans Domicile»

A compléter et à retourner au trésorier accompagné du règlement :

Élian Castaing - 5, rue de la Grille 17000 LA ROCHELLE

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de ALTÉA.

Entreprise/Association :

Adresse :

Nom du Contact :

Téléphone : E.mail :

Je fais un don pour soutenir l'opération «Hébergement des salariés sans domicile» de :

50 euros

100 euros

250 euros

500 euros

1000 euros

Autre euros

Ce don est en partie déductible de vos impôts

* Un reçu fiscal vous sera remis, vos dons sont déductibles du montant de votre impôt à hauteur de 60% pour les entreprises et 75% pour les particuliers.